



Conseil national
de l'information statistique

Montrouge, le 30/04/2025, n°74/H030

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE
LA COMMISSION ENTREPRISES ET STRATEGIES DE MARCHÉ (ESM)

25 mars 2025

Président : Gianluca OREFICE, professeur à l'université de Paris-Dauphine

Rapporteurs : Sylvain MOREAU, directeur des statistiques d'entreprises à l'Insee
Vincent MARCUS, chef du SSP (Service de la statistique et de la prospective) au ministère
de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Responsable de la commission : Céline CRAVATTE (01 87 69 57 03)

Tous les documents sont disponibles sur le site cnis.fr à la [page de la commission](#)

***En particulier l'ordre du jour, une liste de références à consulter, les fiches descriptives d'enquête,
les supports de présentation, le suivi d'avis***

SOMMAIRE DU COMPTE RENDU

I. PROGRAMME DE TRAVAIL 2025 DES SERVICES STATISTIQUES.....	6
II. POINT D'INFORMATION : L'UTILISATION DES DONNEES MIROIR POUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR.....	8
1. « Point d'étape sur l'expertise des micro-données miroir sur les flux intra-Union européenne et de leur potentiel d'utilisation pour les statistiques du commerce extérieur ».....	8
III. THÈME CENTRAL : LA MISE A DISPOSITION DES STATISTIQUES ANNUELLES D'ENTREPRISE.....	13
2. « La valorisation des statistiques structurelles d'entreprises ».....	13
3. « Les statistiques structurelles d'entreprise : principales perspectives ».....	15
4. « Le nouvel espace sur les entreprises du site internet de l'Insee ».....	16
5. Retours d'utilisateurs.....	17
IV. PROJETS D'ENQUÊTES POUR DEMANDE D'AVIS D'OPPORTUNITÉ (AO).....	24
1. Enquête sectorielle annuelle (ESA).....	24
2. Enquête annuelle de production (EAP).....	24
Une présentation rendra compte des évolutions conjointes de l'ESA et de l'EAP.....	24
3. Enquête annuelle laitière (EAL).....	26
4. Enquête mensuelle de Branche (EMB).....	26
5. Enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme (MPAA).....	26
6. Enquête sur les prix des grumes, du bois de trituration et d'énergie.....	26
7. Enquête sur les exploitations forestières et scieries (EXF-SRI).....	26
8. Enquête ferraille et vieille fonte.....	27
9. Prolongation de l'avis d'opportunité de l'enquête de branches dans les industries agroalimentaires : enquête mensuelle de production (EMP) et enquêtes aliments composés pour animaux de ferme.....	27
10. Prolongation de l'avis d'opportunité de l'enquête prix des consommations intermédiaires nécessaire aux exploitants agricoles (PCIA).....	27
11. Prolongation de l'avis d'opportunité de l'enquête pour la production de données économiques dans le secteur des pêches maritimes.....	27
CONCLUSION.....	27
DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES.....	29

Liste des participants

Commission

MARCUS	Vincent	Rapporteur – Service de la statistique et de la prospective (SSP)
MOREAU	Sylvain	Rapporteur – Insee
OREFICE	Gianluca	Président – Université Paris-Dauphine

Intervenants (hors présentation des avis d'opportunité)

BISCOURP	Pierre	Insee
CALDERINI	Yves	Insee
DUCHÊNE	Sandrine	Cour des comptes
DEVIENCE	Sophie	Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM)
GIRARD	Romain	Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM)
JANIN	Lionel	Insee
LE NINIVIN	David	Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE)
RAGACHE	Nicolas	Association française des entreprises privées (Afep)
VESSILLIER	Delphine	Chef du service Enquêtes et études statistiques de la Fédération française du bâtiment (FFB)

Autres participants

ANDRIEUX	Virginie	Service des données et études statistiques (Sdes)
ATTAL-TOUBERT	Ketty	Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE)
AUVRAY	Emmanuel	Institut Paris Région
BAETE	Laure	Fédération française des magasins de bricolage
BEN YAALA	Mhenni	Insee
BERTAUX	Frédéric	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (Masa)
BERTHOLON	Raphaëlle	Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC)
BLANC GARIN	Laurence	Insee, Direction des statistiques d'entreprise (DSE)
BONNET-GAVOIS	Nicolas	Fédération des promoteurs immobiliers de France
BOUDOU	Nadia	Insee
BOUGHAZI	Yacine	Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE)
BOURON	Christophe	Insee
BRUNET-RUINART	Laure	Confédération des commerçants de France
CALVET	Lucie	Département de Seine-et-Marne
CAMILLE	Hugo	Insee
CECI-RENAUD	Nila	Insee
CHAMBAZ	Christine	Insee
DANGLARD	Diane	Ubiquis
DE LA HAYE SAINT HILAIRE	Louise	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae)
DEROYON	Julien	Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE)
DESLANDES	Marie-Hélène	Insee Normandie
DO	Tiphaine	Service de la statistique et de la prospective (SSP)
DRAPEAU	Caroline	Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)
DUNAND	Olivier	Insee
DUTRONC-POSTEL	Paul	Institut des Politiques Publiques
EL MALLAKH	Nevine	Université de Bocconi
EMLINGER	Charlotte	Centre d'études prospectives et d'informations internationales
EYRAUD	Corine	Confédération Générale du Travail (CGT)
FAUVET	Laurent	Insee, Division conduite de l'action régionale
GARRAS	Loïc	Santé Publique France
GUERVILLE	Rémi	Insee
GUIGUE	Etienne	LMU Munich
HEYDEMANN	Pascale	Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)
JACQUOT	Alain	Insee
KOENIG	Pamina	Paris School of Economics – Université Paris 1
KOZLOWSKI	Louise	Insee - Division Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises

KWOK	Patrick	Insee
LACAILLE	Yves	Union nationale des professions libérales (UNALP)
LAPEGUE	Vincent	Insee
LEFEBVRE	Clément	Insee
MARTIN	Jean-Philippe	Insee
MATUS	Murielle	France Travail
MERCIER	Sylvie	ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
MISAK	Evelyne	Service des données et études statistiques (Sdes)
MOFAKHAMI	Malo	Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET)
NAEGELE	Luc	Insee
NGUYEN	Élise	Union nationale des professions libérales (UNALP)
POYAU	Véronique	Insee - Pôle national Liaisons financières (LIFI)
RIOU	Emma	Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
ROINEAU	Christelle	Insee
SCHMIDT	Arthur	Insee
SCRIBE	Chrystel	Service des données et études statistiques (Sdes)
SEKKAT	Laurence	Institut national de la propriété intellectuelle (Inpi)
STUDER	Nicolas	Insee
SYMPHOR	Line-Rose	Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
THEODOSE	Teddy	Université Paris 13
WOLFF	Lisa	Chambre de commerce et d'industrie (CCI)

Secrétariat Général du Cnis

CRAVATTE	Céline	Secrétariat général du Cnis
DE RAPHAELIS	Magali	Secrétariat général du Cnis
LAGARENNE	Christine	Secrétariat général du Cnis
RECLARD	Typhenn	Secrétariat général du Cnis

I. PROGRAMME DE TRAVAIL 2025 DES SERVICES STATISTIQUES

Sylvain MOREAU, Insee

Je souhaite débiter par un éclairage d'ordre européen. Le nouveau règlement relatif aux statistiques d'entreprise, adopté en 2019, est désormais pleinement opérationnel. Ce règlement-cadre englobe l'ensemble des règlements existants, et nous pouvons affirmer que tous les États membres s'y conforment actuellement. La question qui se pose à présent est celle de l'adaptation de ce règlement à l'évolution du contexte mondial, afin qu'ils décrivent la réalité actuelle de la façon la plus réaliste possible.

Au niveau des directeurs des statistiques d'entreprise, des séances de réflexion sont régulièrement organisées afin d'identifier les points d'attention prioritaires pour les deux années à venir. Les thématiques de la mondialisation et des chaînes de valeur se révèlent particulièrement prégnantes. Nous avons identifié plusieurs secteurs nécessitant une attention accrue en matière d'information, notamment les matériaux critiques, dont l'importance a été mise en lumière lors des périodes de confinement, ainsi que les secteurs de la défense et de l'aérospatial. Par ailleurs, nous constatons une vive préoccupation relative à l'optimisation de la charge statistique, accompagnée d'une tendance à remplacer les enquêtes traditionnelles par des sources alternatives, qu'il s'agisse de données administratives ou privées, ou par des appariements entre différentes sources, procédure désignée sous le terme de *microdata linking* (MDL).

Dans ce contexte, je souhaite mettre en exergue le programme de travail du Service statistique ministériel (SSM) commerce extérieur. Un point crucial réside dans l'obligation de déclarations obligatoires pour tous les envois en provenance des pays tiers de l'Union européenne, quel que soit leur montant. Le service en charge des statistiques du commerce extérieur a entrepris les démarches nécessaires pour récupérer ces données qu'il explorera. Il convient également de mentionner l'intégration de nouvelles données fiscales relatives aux ventes à distance intra-UE, accessibles suite au niveau guichet TVA grâce à la simplification des déclarations pour les services intra-UE mise en œuvre depuis juillet 2021. Parallèlement, un projet européen a pour objectif de mettre en place un hub de données permettant de centraliser la collecte des données douanières des États membres de l'Union européenne, et pour lequel le texte réglementaire a récemment été amendé pour permettre l'accès aux données pour les autorités statistiques nationales.

Le SSM commerce extérieur se concentrera également sur plusieurs axes de travail d'actualité :

- l'analyse de la vulnérabilité des approvisionnements français ;
- l'étude des échanges de biens concernés par les mesures protectionnistes ;
- l'examen des déformations structurelles du solde commercial suite aux crises sanitaires et géopolitiques ;
- l'évaluation de l'impact de la contribution des groupes français aux chaînes de valeur.

A l'Insee, en ce qui concerne l'analyse des groupes nationaux et multinationaux, le profilage, qui permet depuis 15 ans de déterminer le contour d'un groupe et de consolider ses comptes, évoluera pour distinguer deux types de populations de groupes : celles pouvant être découpées en entités autonomes et celles considérées comme des entités autonomes en elles-mêmes. Nous développons la possibilité de mixer des profilages manuels et automatiques, notamment dans les cas où un groupe refuse de collaborer.

Nous exploiterons les données du Country-by-Country Reporting, formulaire fiscal fournissant des informations sur la répartition de l'activité économique des groupes d'entreprises entre pays. Ces données, obtenues auprès de la DGFiP, enrichiront considérablement notre compréhension de l'activité internationale des groupes. Au niveau européen, nous participerons à des travaux de réflexion sur la cohérence des

données des multinationales et intégrerons des données du répertoire des groupes européens au sein de notre propre répertoire des groupes.

Je ne présenterai pas toutes les enquêtes, mais nous avons décidé de systématiser la mise en place d'enquêtes par filière. L'enquête sur la filière automobile de l'année dernière donnera lieu à une publication cet automne. Cette année, nous réaliserons une nouvelle collecte sur la filière aérospatiale et l'année prochaine, nous prévoyons une enquête sur la filière du médicament, avec la participation de la Drees.

Nous lancerons une enquête sur la consommation d'énergie dans le secteur tertiaire, un domaine que nous n'avions pas exploré depuis longtemps. Par ailleurs, nous procédons à des enquêtes d'amélioration, notamment concernant le dispositif « points de vente », « vacances commerciales », etc. Nous renouvelons également l'enquête sur le tourisme, où nous manquons actuellement de données fiables sur les non-résidents. Nous collaborons avec la Banque de France pour concevoir un nouveau dispositif de collecte qui nous permettra d'obtenir les données nécessaires sur le nombre de non-résidents.

Un autre chantier majeur, qui se poursuivra au-delà de 2025, concerne la révision de la nomenclature d'activités. Pour rappel, cette nomenclature est définie au niveau mondial par l'Onu, puis déclinée à l'échelon européen, et enfin au niveau français. La déclinaison française a été l'objet de groupes de travail, notamment au sein du Cnis, et a été validée il y a environ un an et demi. Nous nous attelons dorénavant à adapter nos productions statistiques à cette nouvelle nomenclature. La première étape consistera en la bascule du répertoire statistique Sirius en 2026, avec la prise en compte des données annuelles la même année. Cette évolution aura un impact sur les enquêtes annuelles, notamment l'ESA et l'EAP. Ce processus se poursuivra jusqu'en 2029 avec la transition des comptes.

Deux points méritent une attention particulière. Tout d'abord, la préparation de la bascule dans le cadre des indicateurs de court terme soulève la question du moment opportun pour adopter la nouvelle nomenclature et de l'ampleur de la rétopolation. Cette transition ne pourra s'opérer qu'une fois les valeurs ajoutées des comptes disponibles, c'est-à-dire en 2029. Ensuite, dès 2025, nous entamerons le changement de base des comptes qui intégrera la nouvelle nomenclature.

S'agissant des micro-entrepreneurs, nous allons significativement améliorer la qualité des données. Jusqu'à présent, nous devions nous livrer à des estimations de leurs chiffres. Désormais, nous serons en mesure de récupérer directement le montant net du chiffre d'affaires à partir du formulaire individuel, ces entrepreneurs ne remplissant pas le même formulaire fiscal que les entreprises traditionnelles.

Toutes nos enquêtes étant dématérialisées, nous menons une réflexion approfondie sur la collecte des données par Internet, tant pour les ménages que pour les entreprises, en utilisant des outils désormais courants. Nous abandonnerons progressivement notre chaîne actuelle, Coltrane, au profit d'une nouvelle filière. Bien que cette transition prenne plus de temps que prévu, nous espérons qu'elle permettra une meilleure gestion des contacts au sein des entreprises, en particulier pour celles qui sont régulièrement interrogées.

Enfin, nous procédons à la refonte du répertoire statistique et nous réfléchissons à l'évolution de l'espace Entreprises.

Vincent MARCUS, SSP

Concernant nos publications, nous prévoyons en mai la diffusion des résultats relatifs à la structure des exploitations pour 2023, qui actualiseront les données du recensement de 2020. Un dossier sur le niveau de vie des exploitants agricoles sera publié dans l'Insee Références sur les indépendants. Par ailleurs, nous avons également rendu accessibles des séries longues sur l'artificialisation et l'occupation des sols sur une période de quarante ans.

Parmi nos grandes opérations, une enquête sur les pratiques culturales en grandes cultures est prévue pour la fin de l'année. Nous préparons également une enquête uniquement sur l'usage des produits phytosanitaires à finaliser pour fin 2026, qui deviendra annuelle à partir de 2028. Contrairement aux enquêtes précédentes qui se concentraient sur un type de culture à la fois dans un cycle décalé, celle-ci couvrira simultanément plusieurs cultures durant la même année. Nous ouvrirons la possibilité aux agriculteurs de donner accès aux données de leurs logiciels parcellaires, ce recours aux données privées allégeant la charge de l'enquête. Il y a un Groupe de Travail Cnis à ce sujet, qui se réunira le 5 juin 2025 pour dresser un bilan de l'expérimentation conduite en 2024.

Deux enquêtes à venir mobiliseront des comités d'utilisateurs : l'enquête structure 2026, et l'enquête EXF-SRI sur la récolte et la première transformation de bois.

Un chantier d'envergure porte sur la refonte du Réseau d'information comptable agricole (Rica), qui devient Réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles (Ridea), intégrant désormais des aspects environnementaux et sociaux en complément des données comptables et technico-économiques. Le premier exercice complet est prévu pour l'exercice comptable 2028. Cette évolution majeure soulève des enjeux méthodologiques significatifs, notamment en ce qui concerne la collecte des informations. Actuellement, le Rica est une enquête particulière où ce sont les experts-comptables, et non les agriculteurs eux-mêmes, qui fournissent les réponses. Nous envisageons deux options : poursuivre notre méthode actuelle tout en intégrant éventuellement des données administratives, ou concevoir une enquête ad hoc afin de collecter les informations manquantes. Ce chantier donne aussi lieu à des consultations d'experts et de parties prenantes.

FranceAgriMer, un établissement public placé sous tutelle ministérielle, est également producteur de données d'analyses et d'études et a fait labelliser plusieurs de ses sources de données. En 2025, en lien avec le SSP, il complètera son suivi de la conjoncture laitière en diffusant un indice du prix du lait de brebis. Il structure sa gouvernance en se dotant d'un programme statistique. L'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM), qui publie annuellement des travaux de référence sur la répartition de la valeur depuis l'amont productif jusqu'au consommateur final pour les produits agroalimentaires, va renforcer son analyse des produits biologiques.

Pamina KOENIG, Paris School of Economics

Je souhaiterais avoir davantage d'informations sur l'enquête « sous-traitance ».

Sylvain MOREAU

L'enquête sur la sous-traitance, que nous menons régulièrement, est plutôt qualitative, vise à déterminer les liens entre donneurs d'ordre et sous-traitants. La dernière édition remonte à 2021, et nous prévoyons de la renouveler en 2026, avec une préparation en 2025. Cette fois-ci, elle visera pour la première fois à déterminer quelle est la profondeur de la sous-traitance connue par les donneurs d'ordre.

Pamina KOENIG

Cette enquête couvre donc à la fois les aspects domestiques et internationaux ?

Sylvain MOREAU

Exactement.

II. POINT D'INFORMATION : L'UTILISATION DES DONNEES MIROIR POUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR

- 1. « Point d'étape sur l'expertise des micro-données miroir sur les flux intra-Union européenne et de leur potentiel d'utilisation pour les statistiques du commerce extérieur »**

David LE NINIVIN, Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE)

Je vais présenter brièvement le dispositif de *microdata exchange* (MDE), une nouvelle source de données mise en place par Eurostat. Ensuite, je vous exposerai les principaux résultats de nos analyses, avant de conclure sur les perspectives d'utilisation de ces données dans l'élaboration de nos statistiques.

Le projet Simstat, mené entre 2012 et 2016, avait pour objectif de démontrer la faisabilité technique des échanges de données entre États membres et leur potentiel en tant que source pour l'élaboration des statistiques d'importation intracommunautaires. Le règlement EBS est entré en vigueur en 2022, établissant les premières procédures d'échanges obligatoires entre les États membres de l'Union européenne.

Eurostat centralise la collecte des micro-données envoyées par les États membres. Le processus se déroule en plusieurs étapes: l'État membre d'envoi crée un fichier détaillé de ses exportations intracommunautaires, le crypte, puis le transmet via un réseau sécurisé à la plateforme Edamis d'Eurostat. Cette dernière vérifie l'autorisation de l'expéditeur et transmet le fichier au système d'information MDE. Ce système déchiffre le fichier, le fractionne par pays destinataires, puis compile ces données afin de les mettre à disposition des États membres receveurs.

L'objectif du projet MDE est de centraliser et simplifier les échanges de données pour améliorer la qualité des statistiques produites en harmonisant leurs sources. Il permet également aux États membres d'analyser les écarts entre leurs importations et les exportations qui leur sont destinées. À terme, l'objectif est d'offrir une source d'information pour compiler les statistiques d'importation intracommunautaires, et ne plus les collecter, grâce à un système de flux unique. Cela devrait réduire significativement la charge d'enquête imposée aux entreprises.

L'intégration de ces micro-données dans les statistiques nationales soulève plusieurs défis. Pour pouvoir recevoir les données, Eurostat impose un cadre de sécurité basé sur la norme norme ISO 27001-2013 relative à la sécurité de l'information. En outre, chaque État membre destinataire doit garantir le secret des transactions signalées comme confidentielles par les États membres expéditeurs. De plus, il existe une différence notable entre la collecte de données via une enquête nationale et celle des données miroir provenant de 26 enquêtes réalisées par d'autres pays, basées sur des seuils déclaratifs différents. Le schéma sur le diaporama montre que certaines livraisons de biens peuvent être absentes dans les données miroir.

Depuis 2023, nous avons mené plusieurs analyses techniques pour examiner la qualité des données fournies par les autres États membres. Nous avons aussi réalisé une étude empirique sur la gestion des données confidentielles au sein d'un groupe de travail Eurostat. Nous avons également analysé les asymétries entre les valeurs des importations intracommunautaires collectées via l'enquête nationale Emebi et les exportations vers la France issues des micro-données.

Concernant la qualité des données, nos analyses révèlent qu'un délai de trente à trente-quatre jours après la fin du mois statistique de référence est nécessaire pour disposer des micro-données relatives aux transactions. L'examen des mises à jour effectuées par les États membres met en lumière des disparités significatives en termes de fréquence et de délai de révision des données. Nous avons également identifié la présence de valeurs aberrantes dans les micro-données, souvent dues à des problèmes de conversion des devises. Eurostat vérifie uniquement la structure des fichiers transmis, sans contrôler la cohérence ni la vraisemblance des données elles-mêmes.

L'analyse des micro-données a aussi révélé la présence de numéros de TVA étrangers ou factices. De plus, bien que l'analyse des données montre une proportion relativement faible de valeurs confidentielles, celle-ci augmente significativement pour certains produits lorsqu'on examine des positions moins agrégées, même sans croisement avec le pays de provenance ou d'origine. Par conséquent, de nombreuses combinaisons entre les codes des marchandises et les pays ne peuvent être divulguées afin de respecter les exigences de confidentialité des États membres expéditeurs.

Au sein du groupe de travail sur la confidentialité des données, le DSECE a proposé une méthode de recodage pour protéger la confidentialité de ces données. Cette approche consiste à masquer les attributs des valeurs, tels que le code pays ou le code produit, sur des positions de regroupement confidentiels plutôt que les valeurs elles-mêmes. Cependant, la majorité des États membres privilégient la méthode par suppression, excluant les enregistrements confidentiels lors de la compilation de leurs importations intracommunautaires.

Nous observons un écart inférieur à 1 % entre la valeur totale de nos importations intra-UE réalisées en 2023 et les données miroir correspondantes. Toutefois, des asymétries significatives apparaissent lors de l'analyse des données à un niveau plus détaillé par pays ou par produit. Pour identifier les causes de ces écarts, nous avons effectué des appariements de données au niveau des opérateurs. Les raisons sous-jacentes restent souvent difficiles à déterminer. Dans certains cas, les asymétries résultent de divergences déclaratives à propos du produit entre les unités déclarantes des deux pays, d'autres fois à des différences

conceptuelles notamment l'utilisation (plus ou moins intensive selon les pays) du chapitre 99 qui concerne les marchandises indéterminées et facilite la déclaration des entreprises, ou encore la gestion des déclarations liées au commerce complexe de l'électricité et du gaz ;

Les analyses montrent que les micro-données ne sont pas directement utilisables pour la mise en œuvre d'un système de flux unique. La suspension de la collecte des déclarations d'importation via l'enquête Emebi ne semble pas être une option réaliste. Les micro-données ne répondent actuellement pas aux critères de qualité et de mise en production en tant que source principale de données. Les problèmes de disponibilité, de cohérence et de confidentialité sont trop sérieux, et les données fournies sont insuffisantes en termes de fiabilité et d'exhaustivité.

Néanmoins, les micro-données échangées constituent un apport précieux aux informations actuellement disponibles sur les importations françaises en provenance des autres États membres. Bien qu'elles ne puissent pas se substituer entièrement aux données existantes, nous pourrions les exploiter pour imputer les valeurs manquantes des entreprises non-répondantes et contribuer aux estimations pour les opérateurs hors du champ de l'enquête Emebi.

Nous analysons actuellement la possibilité de réduire la charge d'enquête des entreprises en recourant à la méthode du flux partiel. Cette approche vise à utiliser les micro-données afin de dispenser certains opérateurs de répondre à l'enquête Emebi sur leur flux d'importation. Toutefois, pour qu'un opérateur puisse être dispensé, trois conditions préalables doivent être remplies : l'opérateur ne doit pas réaliser d'exportation intra-UE (ainsi, si on le dispense d'enquête sur ses flux d'importation, il sera totalement dispensé d'enquête), la valeur de ses importations intracommunautaires annuelles ne doit pas être trop importante, et les données le concernant doivent être disponibles dans les micro-données et non signalées comme confidentielles par les États membres expéditeurs.

Une première analyse de faisabilité a été menée pour évaluer cette approche. Nous avons sélectionné près de dix mille entreprises dans l'échantillon de 2023, représentant environ un tiers des opérateurs interrogés, mais seulement 2 % du montant total des importations. La valeur des importations intra-UE obtenue avec cette méthode du flux partiel présente un écart de - 0,1 % par rapport à l'ensemble de nos importations en 2023.

Mhenni BEN YAALA, Insee

Je souhaite savoir si ces échanges concernent uniquement les biens ou s'ils incluent également les services.

David LE NINIVIN

Actuellement, dans MDE, seuls les échanges de biens sont concernés.

Sylvain MOREAU

Il me semble que ces données pouvaient enrichir significativement l'information sur les pays d'origine. Je me souviens que lors de nos présentations, la Belgique apparaît souvent comme le principal pays importateur en France, sans que l'on puisse remonter plus loin dans la chaîne.

David LE NINIVIN

C'est effectivement une faiblesse de notre méthode de collecte de données sur les importations. Les entreprises interrogées ont tendance à indiquer comme pays d'origine le pays de facturation, qui n'est pas nécessairement le véritable pays d'origine de la marchandise. L'utilisation des données MDE comme données miroir nous permettrait d'obtenir une information plus précise sur l'origine réelle des produits qui nous sont livrés.

Ketty ATTAL-TOUBERT, ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Dans l'enquête actuelle sur les importations intra-UE, nous demandons aux entreprises de renseigner à la fois le pays de provenance et le pays d'origine. En théorie, nous disposons déjà du pays d'origine, mais il est possible que certaines entreprises fournissent des réponses erronées. Pour obtenir une vision plus précise du pays d'origine à l'importation à partir des données d'exportation, nous avons demandé à tous les pays de renseigner également le pays d'origine à l'exportation. Cette approche nous offre déjà une possibilité de vérification croisée. Nous évaluerons ensuite si les données sur le pays d'origine sont de meilleure qualité dans notre enquête actuelle ou dans les données miroirs, et si la confrontation des deux sources d'information permet d'obtenir des résultats plus fiables.

Sylvain MOREAU

Avez-vous connaissance de travaux similaires dans les autres pays membres ?

David LE NINIVIN

En effet, d'autres pays, notamment l'Allemagne et les Pays-Bas, ont également mené ce type d'analyse.

Un intervenant

Aucun pays n'envisage-t-il ce que l'on appelait le « flux unique » ?

David LE NINIVIN

C'était effectivement l'ambition initiale. Cependant, nous sommes parvenus à la même conclusion que l'Allemagne : il ne semble pas possible actuellement d'utiliser ces données comme flux unique.

David LE NINIVIN

Nous entretenons de nombreux échanges avec les États membres en raison de ces micro-données et des interrogations sur les écarts constatés entre nos importations et leurs exportations.

Gianluca OREFICE, Président de la commission

Dans quel format ces données seraient éventuellement disponibles pour les utilisateurs, si elles le sont ?

David LE NINIVIN

La loi EBS sur les statistiques européennes des entreprises encadre la diffusion de ces données. Actuellement, même en interne, nous sommes confrontés à d'importants problèmes de confidentialité en raison du niveau de détail extrêmement élevé de ces informations. Mettre ces données à la disposition des chercheurs, par exemple, nécessiterait l'accord préalable des 26 autres États membres. De plus, nous ne pouvons pas les transmettre telles que nous les recevons, c'est-à-dire au niveau extrêmement détaillé par opérateur. Un premier traitement statistique serait nécessaire.

Gianluca OREFICE

Il serait intéressant d'avoir un meilleur niveau de détail des opérateurs.

David LE NINIVIN

J'en suis conscient mais ce n'est pas une pratique courante. Les autres États membres ne diffusent que rarement des données à un niveau aussi fin qu'en France.

Vincent MARCUS

Serait-il envisageable d'avoir accès à ces données ou de vous solliciter pour des expertises ? Nous travaillons sur certains produits très spécifiques, notamment les engrais, pour lesquels nous nous interrogeons sur les questions de flux entrants.

David LE NINIVIN

Même au sein du SSM des douanes, seules deux personnes sont autorisées à consulter ces données. Il m'est extrêmement difficile de les transmettre à mes collègues chargés d'études.

Ketty ATTAL-TOUBERT

En effet, les règles de sécurité d'Eurostat sont extrêmement strictes. Les données sont conservées dans un environnement hautement sécurisé, avec de nombreuses règles très contraignantes. Nous allons d'ailleurs faire l'objet d'un audit de sécurité par Eurostat. Chaque État membre sera inspecté pour vérifier que les données sont correctement protégées. Je pense que nous ne pourrions fournir ces données qu'une fois qu'elles auront été agrégées.

Sylvain MOREAU

Si des questions spécifiques se posent sur certains agrégats, à court terme, pouvons-nous passer par vous ?

David LE NINIVIN

Oui c'est possible.

Un intervenant

Vous avez mentionné la norme ISO 27001. Il me semble que le centre d'accès sécurisé aux données respecte cette norme et a obtenu la certification correspondante. La diffusion via ce dispositif serait-elle envisageable ?

Ketty ATTAL-TOUBERT

Le règlement stipule que nous n'avons pas le droit de les diffuser telles quelles. Il convient de distinguer l'accès pour le service statistique public de celui pour les chercheurs. En principe, les autorités statistiques nationales peuvent y avoir accès en respectant scrupuleusement toutes les règles de sécurité. Concernant les chercheurs, le règlement indique clairement qu'en l'absence de traitement statistique préalable, nous ne pouvons pas leur fournir les données au niveau individuel. Des discussions sont en cours au niveau d'Eurostat sur ces questions, car nous sommes conscients de la demande. Nous mettons actuellement à disposition des chercheurs des données individuelles au CASD ; si, pour alléger la charge d'enquête, cela

devient impossible pour les importations en raison de l'utilisation des données MDE, cela serait dommage. Cela nécessite une réflexion avec Eurostat.

III. THÈME CENTRAL : LA MISE A DISPOSITION DES STATISTIQUES ANNUELLES D'ENTREPRISE

1. Enquête produits du charbon dans l'industrie sidérurgique (PCIS)

Virginie ANDRIEUX, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Nous sollicitons un avis d'opportunité concernant cette enquête, qui répond à un règlement européen sur les statistiques de l'énergie et qui est menée depuis de nombreuses années. Nous avons obtenu un report de l'avis d'opportunité relatif à la charge du Comité d'avis pour l'année précédente, que nous sollicitons cette année. Cette enquête a légèrement évolué par rapport à l'avis d'opportunité initial, mais de manière marginale. Nous avons notamment réduit la charge pour les entreprises en posant un nombre réduit de questions. Le nombre d'enquêtés reste restreint : 5 enquêtés et 4 répondants.

Céline CRAVATTE, secrétariat général du Cnis

Je précise que la présentation a été succincte en raison du grand nombre d'enquêtes qui seront examinées aujourd'hui. Cependant, des fiches descriptives détaillées ont été mises à disposition bien en amont et une communication a été effectuée pour garantir une information adéquate du public et favoriser leur retour.

La commission Entreprises et stratégies de marché rend à l'unanimité un avis d'opportunité favorable sur l'enquête européenne sur l'enquête sur les produits du charbon dans l'industrie sidérurgique (PCIS)

2. « La valorisation des statistiques structurelles d'entreprises »

Sylvain MOREAU

L'Insee produit et diffuse une vaste quantité de données. Néanmoins, nous avons parfois l'impression que ces informations ne parviennent pas à irriguer le débat public comme elles devraient, en particulier lors des discussions économiques, par exemple pour la question de la désindustrialisation. Nous nous sommes donc questionnés sur l'adéquation de notre politique de publication, sur notre efficacité à répondre aux besoins des utilisateurs, et sur l'identité précise de ces utilisateurs.

Yves CALDERINI, Insee

Nous allons vous présenter à deux voix le rapport que nous avons remis à l'automne. Notre analyse se concentre spécifiquement sur la production du dispositif Esane au sein de la statistique structurelle d'entreprise, même si la statistique annuelle d'entreprise peut déborder ce champ.

La production est riche, le dispositif Esane générant plusieurs types de produits. En premier lieu, nous fournissons en interne à l'Insee un ensemble de chiffres issus d'Esane pour l'élaboration des comptes. Ensuite, nous avons catégorisé la production en deux parties : une valorisation simple et une valorisation à plus forte valeur ajoutée. La valorisation simple englobe essentiellement deux types de diffusion. D'une part, nous publions des données agrégées issues d'Esane dans ce que nous nommons l'Insee Résultats Esane. D'autre part, nous mettons à disposition des données pour les chercheurs via le CASD. La valorisation à plus forte valeur ajoutée se traduit par la production de diverses publications, les nationales, notamment celles issues de la Direction des Statistiques d'Entreprise ou de la Direction des études et synthèses économiques (DESE), et les publications régionales.

Trouve-t-on dans d'autres pays autant de données à un niveau si fin ? Nous avons réalisé un benchmark auprès d'un échantillon d'autres instituts nationaux de statistique (INS). Nos constats montrent que nous

sommes globalement bien positionnés. En ce qui concerne la granularité et la richesse des données, notre niveau de publication est comparable à celui des autres instituts. Cependant, nous rencontrons encore quelques difficultés en termes de facilité d'accès. Notre site, insee.fr, n'est pas le plus accessible. Nous avons reçu de nombreux retours d'utilisateurs qui, face à cette complexité, préfèrent consulter les données françaises sur le site d'Eurostat. Néanmoins, nous développons actuellement un nouvel outil, Melodi, qui devrait permettre, via le site de l'Insee, d'accéder de manière plus aisée à un certain nombre de données détaillées.

Concernant le profil des utilisateurs de nos données, nous retrouvons après réflexion la typologie globale des utilisateurs Insee ; nous distinguons plusieurs catégories : le grand public, un public averti composé principalement de professionnels du monde économique, des utilisateurs experts, et des décideurs publics.

Après analyse de ces différents publics, plusieurs constats se dessinent. Notre offre est largement reconnue et plébiscitée par deux publics en particulier, les professionnels et les experts, en tant que donnée de référence et pour la granularité, présentée comme essentielle.

Pour le grand public, l'évaluation s'avère plus complexe. Nous nous sommes appuyés sur des enquêtes de lectorat et avons également interrogé des journalistes. Nous constatons que des efforts significatifs de pédagogie ont été déployés, efforts que nous n'avons pas observés ailleurs lors de notre analyse des sites web d'autres Instituts nationaux statistiques (INS), mais ces données restent complexes.

Concernant spécifiquement le public des journalistes, nous avons identifié certains freins. Le premier concerne la fraîcheur des données : s'agissant de statistiques structurelles, elles arrivent souvent trop tard pour les journalistes qui privilégient des données fraîches. Un autre frein que nous n'avons pas en tête concerne les contraintes liées au secret statistique. Les journalistes regrettent que ces contraintes les privent d'exemples concrets pour illustrer leurs articles.

Nous sommes actuellement dans une période de transition importante. Notre publication phare, « Insee Références Entreprises – Les entreprises en France », considérée comme centrale par de nombreux interlocuteurs, évolue vers un nouvel espace thématique Entreprises. Cette évolution apporte des améliorations notables, notamment en termes d'actualisation des données, mais soulève également certaines problématiques. Si nous gagnons en réactivité grâce à une mise à jour en continu, nous perdons en revanche l'aspect millésimé des données, un élément réclamé par plusieurs de nos interlocuteurs. De plus, la constitution du bouquet d'études prévu pour cet espace thématique s'avère parfois complexe.

Sandrine DUCHÊNE, Cour des comptes

Nos recommandations sont structurées en trois axes principaux.

Le premier concerne l'enrichissement de l'offre de données pour les utilisateurs, en complément de la production principale d'Esane. Nous recommandons de systématiser la mise à disposition d'indices de dispersion sectorielle, exploitant ainsi la granularité et l'hétérogénéité des données. Nous préconisons aussi d'étudier la possibilité de territorialiser quelques indicateurs sectoriels. Concernant la dimension temporelle, bien que la demande de séries longitudinales soit importante, nous estimons que le rapport coût-avantage est assez déséquilibré. Nous ne recommandons donc pas à la DSE d'y consacrer trop de ressources. Néanmoins, nous sommes conscients de l'existence de pseudo-séries temporelles sur les sites d'Eurostat et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), qui concatènent les données de la DSE année après année sans tenir compte des ruptures de séries. Il existe donc une offre d'une qualité médiocre par rapport à l'analyse temporelle. Notre suggestion est de réserver cette analyse à des études sectorielles spécifiques, en faisant tourner cette dimension dans le portefeuille d'études.

Le deuxième axe de recommandations concerne la diffusion et l'accessibilité des données, le site et l'Insee Référence. Nous sommes quelque peu préoccupés par l'expérimentation de suspension de l'Insee Références qui avait un côté ouvrage de référence tout en un est suspendu et remplacé par autre chose, avec un important effort d'organisation sur le site, mais paraît important d'évaluer l'impact de cette suspension et de travailler sur le sujet des millésimes annuels, qui servaient de référence commune aux interlocuteurs. Nous recommandons de communiquer sur ces changements afin d'accompagner les utilisateurs, notamment ceux qui sont habitués à l'Insee Références, dans la localisation des informations désormais réparties sur le site. Nous préconisons également d'accompagner la prise en main des données avec l'outil Melodi.

Le troisième axe de recommandations vise à renforcer une stratégie de valorisation des données d'Esane à travers les études afin de faire davantage parler les chiffres produits, en identifiant pour qui, quoi et comment. Nos suggestions sont les suivantes :

- L'Insee fait déjà énormément d'efforts auprès du grand public, mais il semble important de resserrer les liens avec le public des professionnels et des experts pour renforcer le dialogue économique avec les utilisateurs. Dans cette perspective, nous proposons d'intensifier la présence institutionnelle de l'Insee, notamment via le Cnis, de créer un comité de concertation des statistiques de l'industrie, et d'envisager un événement annuel sur le tissu productif français, où on se parlerait d'économie et des problématiques qui intéressent les professionnels
- D'un point de vue de la mobilisation des ressources, nous recommandons d'améliorer la gouvernance interne des études en coordonnant les ressources entre la direction centrale et les directions régionales, de maintenir une dimension d'études dans les postes de production à la direction des statistiques d'entreprise pour renforcer l'attractivité et favoriser la réalisation d'études statistiques descriptives et sectorielles. Les sujets micro-sectoriels peuvent susciter un grand intérêt, comme cela a été le cas de l'Insee Focus sur les huiles essentielles.

3. « Les statistiques structurelles d'entreprise : principales perspectives »

Pierre BISCOURP, Insee – Direction des statistiques d'entreprise (DES), Département des statistiques structurelles (DSS)

Je souhaite faire un point d'étape sur l'élaboration du plan d'action découlant du rapport de l'inspection générale. Ce plan est en cours de développement avec l'ensemble des parties prenantes de la sphère statistique structurelle d'entreprise (SSE). La plupart des producteurs de données et d'études sur les entreprises sont réunis au sein du « Codir SSE », instance de coordination statistique autour des entreprises qui inclut la direction des statistiques d'entreprise, l'action régionale, les études et synthèses économiques de l'Insee ainsi que les services statistiques ministériels concernés, les douanes et l'agriculture notamment.

Nos données sont effectivement riches et complexes ; notre mission principale est d'améliorer la valorisation et d'accroître l'impact de nos productions d'études. Trois axes de travail principaux ont été identifiés. Le premier concerne la diffusion pour différents publics ; l'espace Entreprises qui se substitue à l'Insee Référence le second axe vise à développer le travail en réseau au sein du service statistique public, le troisième se concentre sur l'amélioration de l'interface de contact avec les utilisateurs experts.

Premier axe, l'espace thématique actuel dématérialisé au niveau des entreprises est évoluera rapidement vers une deuxième version pour développer des compléments, notamment avant réaliser l'évaluation prévue pour l'été des expérimentations effectuées. Nous souhaitons particulièrement mettre en avant la nature multidimensionnelle de l'entreprise, aspect actuellement insuffisamment reflété dans l'espace thématique dans une approche un peu trop partielle. Notre objectif est de montrer auprès de tous les publics comment la sphère statistique d'entreprise, et en premier lieu l'Insee, contribue à l'analyse des grands enjeux économiques. La structure du tissu économique, la démographie d'entreprise et la performance des entreprises constituent un point d'entrée classique, comme dans l'Insee référence, qui n'a pas vocation à disparaître. Cependant, nous visons également à valoriser des sujets actuellement peu voire pas visibles sur le site voire mais cruciaux pour le débat économique : l'énergie et le développement durable sont déjà relativement visibles, mais les salaires et l'emploi le sont peu ; ni les transformations numériques à l'œuvre et l'innovation qui peuvent contribuer aux gains de productivité, ni la mondialisation et les chaînes de valeur mondiales ne sont valorisées sur l'espace thématique. Les approches sectorielles et les analyses par filière y seront également renforcées ainsi que la conjoncture économique, qui peut créer du passage pour des usages intéressés par des données plus récentes que les statistiques structurelles.

Un autre domaine où nous devons concentrer nos efforts est la valorisation des études au sein de chaque thématique. Les thématiques énoncées ne constituent pas une partition rigide de nos sujets d'étude. En effet, une même étude pourra fréquemment intégrer plusieurs dimensions, telles que la mondialisation, la transformation numérique ou l'innovation, en lien avec la question de la compétitivité. Notre objectif est de structurer la présentation en grands blocs thématiques accessibles au public. In fine, nous devons évaluer l'efficacité de cette structuration éditoriale en menant des enquêtes auprès des internautes et en sollicitant les retours plus qualitatifs de nos publics experts sur la pertinence et l'intérêt de notre apport.

Le support millésimé n'est malheureusement pas simple à produire, mais les échos convergents nous pousseront à réfléchir à cette possibilité. Les bouquets thématiques visent à optimiser la communication auprès des journalistes en proposant une approche plus concentrée en valorisant simultanément des angles d'analyse complémentaires. Cette démarche est étroitement liée à la coordination des programmes d'études et à la gouvernance au sein de la sphère SSE, et excède donc un problème de diffusion ; cela rejoint le deuxième axe ;

Concernant le deuxième axe de travail, le développement du travail en réseau au sein de la sphère SSE, la première étape consiste à définir le périmètre de ce réseau. Fort heureusement, nous disposons déjà d'un cadre incarné par le Codir SSE. Ce périmètre englobe, au sein de l'Insee, la Direction des statistiques d'entreprise (DSE), la Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR), la direction des études et des synthèses économiques (Dese), probablement la Direction des statistiques démographiques et sociale (DSDS), ainsi que de nombreux services et pôles régionaux dotés de compétences ciblées dans l'analyse des entreprises.

Certains investissements, tels que la constitution de panels d'entreprises, de groupes, d'unités légales ou d'établissements, sont particulièrement coûteux. Il semblerait que ces ressources ne soient pas toujours utilisées de manière optimale, et le besoin d'une meilleure coordination s'impose. Pour concrétiser l'idée de travail en réseau, il est essentiel de l'ancrer dans la réalité quotidienne des chargés d'études. La réinstauration d'un séminaire de travail dédié aux chargés d'études constitue une première étape concrète dans cette direction. De plus, une série d'actions relevant de la démarche qualité permettrait de réaliser des gains d'efficacité, notamment par le partage de codes et d'expériences. Enfin, concernant les bouquets d'études, l'objectif est de valoriser le travail collectif en présentant l'objet Entreprises sous différentes facettes. Cela pourrait se traduire par la présentation simultanée d'études complémentaires, par exemple une étude de la DSE avec une composante Esane, enrichie par des perspectives économiques ou évaluatives, et complétée par des études nationales, territoriales ou sectorielles sur la même thématique.

Concernant le dernier axe de travail, je souhaite rappeler l'état des lieux actuel concernant notre capacité à capter la demande sociale. Nous disposons déjà d'une surface de contact importante avec nos utilisateurs à travers diverses instances. Nous nous appuyons sur la Commission Entreprises et stratégies de marché du Cnis, qui traite de sujets transverses et généraux, mais également sur des commissions des comptes et des comités de concertation sectoriels pour le commerce, les services, le tourisme, le transport et l'agriculture. En revanche, il n'y a pas de commission équivalente pour l'industrie. Cette lacune nous prive d'échanges bidirectionnels précieux avec les fédérations professionnelles, les différentes composantes de l'administration et les chercheurs appliqués. Nous envisageons de nous appuyer sur des instances ou des événements existants au sein de la DSE de l'Insee pour constituer, dès 2025 nous l'espérons, l'équivalent pour le périmètre de l'industrie. Par ailleurs, nous devons consolider et formaliser notre réseau. Nous n'avons pas encore formalisé nos contacts sous forme d'un carnet d'adresses structuré.

4. « Le nouvel espace sur les entreprises du site internet de l'Insee »

Lionel JANIN, Insee – Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR), Département de l'offre éditoriale (DOE)

Je vais vous présenter un aperçu de l'espace Entreprises dans son état actuel. Nous sommes partis de l'Insee Entreprises, qui était l'objet initial et l'inspiration de ce projet. L'idée principale était de créer un format web permettant des publications alimentant l'espace au fil de l'eau, offrant ainsi une mise à disposition plus rapide des données dès leur disponibilité, avec des formats enrichis par rapport à la publication Insee Références. Nous avons mis l'accent sur le développement de contenus spécifiques, tels que le tableau de bord de l'économie française, ainsi que des vidéos pour faciliter l'accès au grand public. Le site pourra être amené à évoluer.

Concernant l'accès au site, il est important de noter que 75% des utilisateurs y accèdent via Google. Un travail conséquent a été réalisé, et se poursuivra, pour optimiser le référencement.

La présentation actuelle s'inspire de l'ouvrage Insee Références en adoptant un statut hybride, entre un ensemble de publications de fiches, et une approche plus thématique, où l'utilisateur pourrait accéder à une page « carrefour » listant de manière organisée les ressources sur les entreprises.

Nous avons choisi de mettre en avant certaines productions, notamment sur le panorama de l'appareil productif en 2022, qui fournit des données qui sont bien millésimées et donnent des informations sur les chiffres d'affaires, l'excédent brut d'exploitation (EBE), le taux d'investissement et d'autres indicateurs clés. Le site Insee a été pensé historiquement pour valoriser toutes les publications de façon unitaire, mais pas pour mettre en avant des regroupements de publications, auxquels nous nous essayons désormais. Nous mettons donc également en lumière des publications d'intérêt pour un public éclairé et pour les journalistes, actuellement deux publications sur la fragilité bancaire des PME ou sur les questions de relocalisation et délocalisation.

L'espace thématique est organisé avec une première partie dite « en première approche » qui met en avant des contenus destinés au grand public et au public scolaire, comme les vidéo Datagora. Nous avons également intégré des données sur les entreprises historiquement mises en avant ailleurs, nous avons fait le lien vers le tableau de bord de l'économie française, présentant quelques grands indicateurs de manière synthétique, évitant ainsi les mises à jour à plusieurs endroits qui étaient un problème identifié lors de la publication de l'Insee Référence. Enfin, nous avons mis en avant « L'essentiel sur les entreprises », aperçu concis incluant des éléments clés en six questions et des infographies accompagnant des publications, car nous avons fait un effort dans ce domaine.

La seconde partie présente des analyses thématiques axées sur des statistiques structurelles, effectivement sans la conjoncture, et c'est là que les publications prennent place. Cette partie n'est pas complètement millésimée, car toutes les publications ne sont pas forcément à jour au moment où arrivent les nouvelles données, mais on a bien la dernière publication disponible présentant une vue d'ensemble du tissu productif français par catégorie d'entreprise. Sont affichés des résultats sur la structure des entreprises, l'emploi des salariés, les activités des multinationales françaises à l'étranger et réciproquement, ainsi que des éléments relatifs à l'énergie et au développement durable.

Cette version, mise en ligne début décembre 2024, est une première itération. Nous sommes conscients que certaines thématiques n'y figurent pas encore, mais nous avons fait des choix initiaux pour cette version là. L'idée était également de remettre un certain nombre de liens vers l'ensemble des publications de l'Insee sur le thème des entreprises, ainsi que vers des statistiques européennes et d'autres statistiques publiques disponibles, et de bien lister les métadonnées à propos des différentes sources et méthodes, qui sont une des forces du site Insee.fr, et renvoyer sur la partie « données », pour laquelle nous savons qu'il y a des attentes, comprenant les chiffres détaillés issus de la catégorie « Insee Résultats » et des jeux de données. Ces derniers sont en cours d'enrichissement et seront bientôt présentés en s'appuyant sur le catalogue Melodi, non par série mais via des tables interrogeables par API, sans doute peu accessibles au grand public mais qui ont l'intérêt de fournir cette mise à disposition des données.

5. Retours d'utilisateurs

Nicolas RAGACHE, Association française des entreprises privées (AfeP)

Je représente une association regroupant les plus grandes entreprises françaises. Ces entreprises ont la particularité d'être présentes dans presque tous les secteurs de l'économie, d'avoir une taille significative et d'être fortement internationalisées. Elles ont donc une vision assez large de l'économie. Leur utilisation des statistiques publiques vise principalement à comprendre leur environnement plutôt qu'à s'auto-analyser.

Notre position nous place au carrefour de plusieurs types d'acteurs et de besoins en matière de statistiques. Nous sommes impliqués dans le dialogue économique, la production d'expertises, et nous sommes des utilisateurs réguliers des statistiques publiques. De ce point de vue, le rapport qui a été présenté est extrêmement utile.

Notre particularité est que nous sommes peut-être moins focalisés sur les questions d'approfondissement en termes de nomenclature détaillée de certaines données. Cependant, certains sujets comme la crise énergétique, l'intelligence artificielle, ou les questions d'importations nécessitent parfois une analyse à un niveau assez fin de nomenclature, même pour des approches macroéconomiques.

L'un des premiers usages des statistiques publiques se situe dans le dialogue économique. Dans un contexte où les données sont omniprésentes mais pas toujours fiables, le rôle de l'Insee comme source de référence est crucial.

Un aspect qui mériterait peut-être plus d'attention dans l'analyse est la conceptualisation derrière les données. Les définitions et les méthodologies produites par l'Insee sont très importantes, car elles permettent de s'assurer que tous les acteurs parlent de la même chose, notamment dans des dialogues parfois contradictoires. Bien que les grandes entreprises se connaissent bien elles-mêmes, la définition et la compréhension de ce qu'est une entreprise au sens statistique restent des enjeux importants.

Cette démarche s'avère également pertinente pour d'autres domaines de l'analyse statistique publique. L'aspect définitionnel et conceptuel revêt une importance capitale qu'il convient de ne pas négliger. À cet égard, je considère qu'il n'est pas problématique que le contenu soit parfois un peu aride. Il est préférable de maintenir une certaine rigueur, même au prix d'une certaine aridité, plutôt que l'inverse.

Concernant les données, je tiens à souligner l'enjeu majeur qu'elles représentent en termes de dialogue extérieur. Nous sommes tous conscients des discussions mondiales en cours sur la structuration de l'économie. Dans ce contexte, ignorer les données produites à l'échelle internationale serait une erreur manifeste. Si nous ne faisons pas l'effort d'harmoniser la présentation des données entre les différents acteurs, les utilisateurs effectueront eux-mêmes ces comparaisons, au risque de faire des approximations.

Par exemple, chaque pays produit ses propres statistiques sur le commerce international. Lorsqu'on est amené à travailler sur ce sujet, l'utilisateur doit faire un choix parmi les différentes sources disponibles. La question est de savoir si ce choix se portera sur les données de l'Insee, celles de DeStatis, celles des agences américaines, celles d'Eurostat ou encore celles des banques centrales. Les options sont nombreuses, mais il est difficile d'explorer ces sujets sans faire un choix. L'enjeu est de déterminer si le choix de l'Insee est le plus pertinent.

Par ailleurs, nous recherchons souvent ces statistiques dans le cadre d'un dialogue général, généralement en réponse à une question d'économie conjoncturelle. Dans cette optique, il est extrêmement utile de connaître les ressources disponibles à l'Insee. Même si ces informations ne sont pas constamment mobilisées, le fait de savoir qu'il existe des fiches de référence sur des sujets tels que l'innovation, les entreprises multinationales, l'emploi et les salaires, constitue une base de départ précieuse lorsque le besoin se fait sentir.

Dans ce contexte de dialogue général, je pense que les références de l'Insee sont largement consultées. Elles ne font peut-être pas l'objet de discussions fréquentes, mais on y a recours dès qu'une question pertinente se pose. Cela implique la nécessité de disposer d'un espace, qu'il soit physique ou numérique, où ces informations sont stockées et facilement accessibles. Il est important que ces données soient disponibles sous une forme brute, sans nécessairement être traitées, mais simplement accessibles. Cela existe dans d'autres domaines de la statistique publique, par exemple pour l'Education Nationale et la Recherche.

En ce qui concerne l'usage en tant qu'expert, deux aspects importants ont été soulignés. Premièrement, les données arrivent souvent avec un certain décalage. Par exemple, lorsqu'on examine les chiffres des entreprises pour 2022, on sait que leur utilité ne sera pas immédiate. Néanmoins, il est utile de comprendre les bases de ces données et la manière dont elles sont présentées. Quand on travaille sur des données conjoncturelles, il y a le bruit des données conjoncturelles, il est nécessaire de pouvoir rapporter à une situation de référence, cela peut être 2022, et la question est de savoir si on est capable d'établir des raccords. L'objectif n'est pas de faire de la conjoncture, qui relève d'un autre métier. Cependant, si les données conjoncturelles et structurelles ne sont pas compatibles ou ne peuvent pas être raccordées, cela pose un problème.

Un autre point important concerne les indicateurs. Il y a quelques années, nous avons été confrontés à des problématiques majeures telles que l'engorgement des chaînes d'approvisionnement et les difficultés de recrutement. Dans certains cas, il est apparu que nous ne disposions pas des indicateurs appropriés. Ces indicateurs sont souvent développés dans le cadre de travaux de recherche. Un des intérêts de ces travaux réside dans leur capacité à développer des méthodologies permettant de répondre à des questions spécifiques à un moment donné. La question qui se pose est de savoir s'il ne serait pas judicieux de conserver ces types d'indicateurs a posteriori.

D'un point de vue de mesure statistique, il est pertinent de se demander si l'expérience tirée de certaines études ne devrait pas conduire au développement d'indicateurs à long terme. La Réserve fédérale de New York, par exemple, adopte souvent cette approche. Elle commence par une étude initiale avec un indicateur complexe par exemple de pression financière, puis poursuit la publication de cet indicateur pendant plusieurs années, l'intégrant ainsi progressivement dans l'analyse structurelle.

Enfin, concernant l'usage statistique, j'ai trois remarques à formuler. Premièrement, l'approche de l'Insee est d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit dans le contexte actuel de l'économie de la donnée. L'Insee fait preuve d'une grande attention dans sa collecte de données, ce qui, malheureusement, n'est pas le cas partout. Les questions de confidentialité sont cruciales et ne doivent pas être considérées comme de simples problèmes techniques. De ce point de vue, l'Insee perpétue une tradition ancienne de rigueur dans le traitement des données, qui est fortement apprécié par les utilisateurs.

Concernant l'accessibilité du site, bien qu'elle ne soit jamais parfaite, deux aspects méritent notre attention. D'une part, l'accès aux études récentes est primordial. D'autre part, l'utilisateur cherchant des données statistiques pour ses propres analyses souhaite pouvoir télécharger un maximum d'informations en un minimum de temps. Il est nécessaire d'assurer, lors d'une publication, l'accès à toutes les données de référence sous forme de tableaux ou de dossiers annexes.

Quant à la désagrégation des données, elle peut s'avérer très utile. Cependant, il convient d'être vigilant, car elle ne correspond pas toujours à la logique de recherche de l'utilisateur. En effet, l'approche par nomenclatures reste prédominante : on précise d'abord le secteur, puis le sous-secteur, la région, et ainsi de suite. Une arborescence claire demeure donc essentielle et ne saurait être considérée comme archaïque.

Delphine VESSILLIER, Chef du service Enquêtes et études statistiques de la Fédération Française du bâtiment (FFB) et membre du bureau du Cnis

La FFB est une organisation professionnelle regroupant 50 000 adhérents du secteur du bâtiment, dont 35 000 entreprises artisanales. Notre mission principale est la défense et la promotion de la profession et de ses métiers.

Notre organisation est structurée géographiquement, avec des fédérations départementales, régionales et nationale, ainsi que par métiers, avec des unions et syndicats spécialisés. Cette structure influence notre utilisation des statistiques annuelles d'entreprises. Nous utilisons fréquemment le portail présenté précédemment pour accéder aux caractéristiques comptables, financières et d'emploi des entreprises sur deux années. Nos fédérations locales et unions de métiers sollicitent souvent des informations pour répondre à leurs interlocuteurs locaux, d'où notre intérêt marqué pour les données locales et sectorielles détaillées.

Au-delà de notre utilisation courante des données, nous avons récemment eu un besoin spécifique concernant les chiffres clés du secteur du bâtiment. Ces données sont essentielles pour nos travaux de prévision. Depuis quelques années, nous constatons des écarts importants entre nos estimations et les résultats des enquêtes annuelles d'entreprises (EAE) en termes de chiffre d'affaires. Cette situation découlait de l'absence de l'EAE et de la fiche chantier, spécifique au secteur de la construction, dont la dernière édition remontait à 2007.

Face à ce défi, une concertation a été menée entre l'Insee, le Service des données et études statistiques (Sdes), et le réseau des cellules économiques régionales de la construction (CERC). Ce travail collaboratif a abouti en avril 2024 à la publication d'une note sur le marché de la construction en 2021, fournissant les données nécessaires à la reconstruction de nos chiffres clés. Nous avons utilisé l'année 2021 comme nouvelle base de référence et actualisé ces données à l'aide d'autres sources statistiques, telles que les mises en chantier et les surfaces commencées. Cette démarche nous a permis d'établir un montant des travaux de 215 milliards d'euros hors taxe, avec une répartition détaillée entre construction neuve, entretien-amélioration, logement et non-résidentiel.

L'objectif est désormais d'étendre ce travail au niveau régional, en collaboration avec le pôle Insee de Toulouse, afin d'assurer une cohérence entre les données régionales et nationales. Nous avons identifié certaines limites dans la méthode actuelle, notamment le besoin d'une ventilation plus précise du secteur non-résidentiel dans le neuf.

Pour l'avenir, nous souhaitons valider notre méthode de vieillissement en reproduisant l'exercice sur 2022. À terme, nous envisageons un rebasement tous les cinq ans pour maintenir la pertinence de nos données.

Sophie DEVIENNE, présidente de l'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM)

L'OFPM est une commission administrative hébergée par FranceAgriMer, sous la tutelle des ministères de l'Agriculture et de la Consommation. Notre particularité réside dans la large participation des parties prenantes de l'ensemble des filières agricoles et alimentaires. Notre comité de pilotage comprend des représentants du Parlement, de l'administration, des professionnels allant de la production à la grande distribution, des représentants de consommateurs, et l'Insee. Nos groupes de travail, organisés par filières, bénéficient également d'une participation active des professionnels.

L'OFPM publie des résultats issus de diverses sources, y compris des données qui n'existent pas dans la statistique publique, obtenues grâce à la coopération des partenaires des différentes filières. Créé en 2010, l'Observatoire publie un rapport annuel en juin, présenté au Parlement.

Notre objectif principal est d'éclairer, sur le long terme, la formation des prix et des marges des produits alimentaires vendus en France dans les grandes et moyennes surfaces. Nous visons à apaiser les tensions dans le secteur en objectivant les sujets de crispation autour de la consommation alimentaire, en analysant l'évolution de la répartition des marges entre les différents maillons de la filière alimentaire française.

Nous nous concentrons sur des produits alimentaires simples, non composés, vendus uniquement dans les grandes et moyennes surfaces, excluant la restauration hors domicile. Notre approche se décline en trois axes complémentaires :

1. l'analyse de la marge brute, disponible pour l'année n-1, qui examine la différence entre le prix de la matière première agricole et le prix de vente industrie, puis entre ce dernier et le prix de vente aux consommateurs ;
2. l'étude des marges nettes, basée sur l'analyse des comptes d'entreprise consolidés, disponible pour l'année n-2, qui examine comment la marge brute couvre les différentes charges dans chaque maillon de la filière ;
3. l'approche de l'euro alimentaire, inspirée du concept du dollar alimentaire, qui analyse la répartition de la valeur entre les différents maillons.

Il est important de souligner que nous ne produisons pas de données instantanées, malgré une forte demande médiatique. Nous insistons sur la distinction entre marge brute et marge nette, souvent source de confusion pour le grand public. La force de l'OFPM réside dans ses séries longues, offrant un recul sur près de quinze ans, ce qui s'est avéré particulièrement utile durant la récente période d'inflation des produits alimentaires.

Pour mener à bien notre mission, nous nous appuyons sur des sources de données publiques, privilégiées pour leur fiabilité, mais également sur des données fournies par les professionnels, notamment des instituts techniques et des acteurs privés comme les banques. Nous conduisons également des enquêtes spécifiques, telle que l'enquête auprès de la grande distribution, qui nous permet d'obtenir des données sur les marges nettes par rayon et par entreprise, dans le respect du secret statistique.

Romain GIRARD, Chargé de mission Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM),
Direction marché études et prospectives, FranceAgrimer

Actuellement, la valorisation des données dans le rapport de l'OFPM se traduit par des tableaux présentant des données de cadrage. Suite à l'évolution des données Esane, nous ne pouvons désormais comparer que sur deux années consécutives. Par exemple, dans le rapport 2024, nous avons comparé les années 2020 et 2021 pour les centrales d'achat alimentaires, en présentant des soldes de gestion intermédiaires agrégés tels que le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, les frais de personnel, l'excédent brut d'exploitation et le résultat. Bien que ces informations soient utiles, l'utilisation des données Esane est limitée par l'impossibilité de constituer des séries historiques longues, qui sont pourtant essentielles aux travaux de l'Observatoire. Avant le changement de base en 2017 (sur les données de 2015), nous utilisions plus largement les données Esane au niveau de l'industrie.

Le passage de l'unité légale à l'entreprise a entraîné des modifications significatives. Le délai d'obtention des données est important, nous travaillons sur des données N-3, car celles-ci sont généralement publiées en octobre N-1, alors que le rapport est remis au Parlement en juin N. De plus, la rupture de série ne permet

plus de comparaisons temporelles au-delà de deux années consécutives. Le niveau de détail des postes de charge disponibles sur le site de l'Insee est également moins important qu'auparavant.

Face à ces contraintes, nous avons dû diversifier nos sources de données. Nous nous appuyons désormais sur des analyses sectorielles de la Banque de France, notamment pour la charcuterie. Nous exploitons également les résultats de panels d'entreprises historiques de FranceAgriMer sur les abattages-découpes, qui nous fournissent des données trimestrielles. Nous utilisons également les comptes d'entreprises déposés aux greffes des tribunaux de commerce, issus de la base Diane. Nous effectuons des extractions ciblées par codes Naf. Par ailleurs, nous nous basons sur des observatoires professionnels tels que le CTIFL pour les expéditeurs et les grossistes, ou encore le Crédit Agricole pour les industries laitières.

Concernant la présentation de nos résultats, nous parvenons généralement à présenter les résultats courants avant impôt sur une période d'au moins cinq ans. Cependant, pour certaines bases de données, notamment celles du Crédit Agricole concernant les produits laitiers, nous ne pouvons aller plus que l'EBITDA. Cela implique que notre analyse du secteur industriel est moins approfondie que pour les autres maillons de la chaîne.

Pour le secteur agricole, la combinaison des données du Rica et des instituts techniques agricoles nous permet d'obtenir une image plus précise de la situation en amont. En ce qui concerne la distribution, l'enquête que nous réalisons auprès des sept principales enseignes nous fournit des données sur les comptes par rayon. Pour le maillon industriel, nous utilisons diverses bases, telles que Diane, ce qui nous permet de croiser différentes sources d'information.

Quant à nos besoins futurs pour Esane, nous souhaiterions disposer de variables supplémentaires au niveau du détail des charges, pour les différentes sous-classes de la NAF. Cette demande concerne les matières premières alimentaires (agroalimentaire et agricole), les emballages, l'énergie et l'eau. ,dans la mesure du possible, nous aimerions avoir une distinction spécifique au niveau du poste énergie (électricité et gaz). Nous aspirons également à disposer de séries plus longues, couvrant au moins les cinq dernières années, afin de réaliser des comparaisons plus pertinentes. Actuellement, cela n'est pas possible avec les données Esane. Enfin, nous souhaiterions, si possible, disposer de données n-2 en mai ou juin n.

Sylvain MOREAU

Je tiens à remercier l'ensemble des intervenants pour leurs exposés. Il est évident que ces données sont largement utilisées et présentent une grande utilité. Il est tout à fait envisageable d'imaginer des exploitations spécifiques qui pourraient être reconduites les années suivantes. A partir de ces données, il est possible de réfléchir à des travaux dans lesquels l'Institut pourrait jouer un rôle d'accompagnement méthodologique. Je pense que cela fait partie intégrante de notre mission d'apporter ce type de soutien.

Un point important, qui n'était pas mentionné dans le rapport, est que toutes ces données individuelles sont disponibles sur le CASD. Nous jouons effectivement un rôle d'animation et de coordination auprès des chercheurs et des organisations professionnelles, et je pense que nous pouvons renforcer ce rôle.

La question des séries longues a été soulevée. Une solution a été mise en place dans le cadre du Cnis pour répondre à cette problématique. En effet, la comparaison de deux millésimes peut s'avérer délicate, car on ne sait pas toujours exactement ce que l'on compare. L'ESA et l'EAP permettent notamment de calculer l'activité, qui peut varier en fonction des changements au sein des entreprises.

Raisonnement en termes de branche ne pose pas de problème. En revanche, si l'on considère les données par secteur, l'évolution d'une année à l'autre peut être influencée par une seule grande entreprise. D'ailleurs, en ce qui concerne les comptes de groupe, la question se pose parfois d'expliquer les évolutions sectorielles qui peuvent découler de changements au sein d'un groupe. Jusqu'à présent, nous nous sommes interdit de communiquer sur ces aspects. Une interrogation s'était posée il y a quelque temps au Cnis : ne pourrait-on pas, au moins pour certaines variables, fournir des informations sur les dix plus grandes entreprises d'un secteur donné, par exemple ? Une réflexion avait été engagée à ce sujet, mais n'avait pas abouti. Je pense qu'il serait judicieux de reprendre ce travail, car cela pourrait considérablement enrichir notre diagnostic.

Concernant les données de 2020, il faut noter que de nombreux événements se sont produits, notamment en début d'année, ce qui a nécessité de nombreux ajustements. Fin 2020, j'ai validé les fiches thématiques et sectorielles des statistiques d'entreprises. En tant que directeur, je n'avais pas accès aux données brutes, je me suis donc basé sur la fiche de l'année précédente pour établir une comparaison. J'ai été surpris par la

difficulté à comprendre certaines évolutions. On m'a répondu que les données étaient incomparables d'une année sur l'autre, ce qui n'était pas une explication satisfaisante. Et c'est d'ailleurs pourquoi nous procédons à un nouveau calcul des niveaux de l'année précédente.

En théorie, pour obtenir des séries longues, il devrait être possible de chaîner les évolutions d'une manière ou d'une autre. Nous avons même envisagé de ne publier que des évolutions plutôt que des niveaux, mais cette décision n'a pas été prise. C'est une question qui mériterait d'être réexaminée. Il est possible que les niveaux restent accessibles dans certains tableaux, mais que nous communiquions principalement sur les évolutions.

Concernant l'évolution du questionnaire, notamment pour les enquêtes annuelles de production (EAP), certains éléments ont disparu. Je ne saurais dire si le système était meilleur du temps des enquêtes annuelles d'entreprise (EAE), mais cela remonte à loin. Nous pouvons certainement rediscuter de plusieurs aspects. Il me semble que vous n'avez pas abordé le détail des charges, notamment l'électricité. Cet aspect va devenir crucial avec les problématiques énergétiques à venir. Nous disposons de données sur l'industrie grâce à une enquête spécifique, ce qui nous a permis de bien percevoir l'impact. Mais la question de l'impact des hausses d'énergie pour certaines entreprises tertiaires, comme les agences de distribution, reste entière. Avec une enquête comme l'ESA, qui dispose d'un très large échantillon, nous aurions peut-être pu affiner notre analyse. Je pense qu'il y a matière à discussion sur ces aspects.

Le rapport suggère des pistes d'enrichissement et nous donne des clés pour améliorer notre dialogue avec les utilisateurs. Nous allons pouvoir mettre en place une commission de coordination des statistiques de l'industrie, ce qui nous permettra de faire remonter les besoins et d'adapter nos productions en conséquence. Nous sommes ouverts à de nombreuses améliorations, mais il faut garder à l'esprit que notre activité principale se poursuit et nous occupe considérablement. Il s'agit donc d'un problème d'arbitrage et nous devons réfléchir à la manière d'avancer sur ces sujets.

L'Insee a également un rôle à jouer dans l'aide et le dialogue avec les organisations professionnelles. Vous êtes nos premiers interlocuteurs et nous devons travailler ensemble pour produire des informations plus cohérentes et pertinentes. Je suis conscient que ma réponse reste assez générale, mais nous sommes ouverts à la discussion si vous avez d'autres questions ou remarques.

Vincent MARCUS

J'ai trouvé l'espace Entreprise assez intéressant après une visite rapide. J'aimerais savoir à quelle échéance vous allez l'évaluer ; au delà de la sphère Entreprises, je m'interroge sur la possibilité d'étendre cette approche à d'autres thématiques sur le site de l'Insee. Je trouve que ce parcours utilisateur est particulièrement pertinent. Le site actuel de l'Insee est très efficace lorsque l'on sait précisément ce que l'on recherche, mais il s'avère moins performant pour une recherche exploratoire. Cette nouvelle interface, avec une offre déclinée qui renvoie vers divers produits, me semble constituer une amélioration significative pour les utilisateurs.

Lionel JANIN

Je vous remercie pour ce retour. Concernant l'évaluation, notre objectif à court terme est d'ajuster certains éléments afin de faciliter l'accès via Google et d'améliorer la navigation sur le site, qui demeure perfectible. Nous envisageons de sonder un panel d'utilisateurs experts d'ici l'été pour examiner leur expérience de navigation.

Nous avons effectivement mené une expérimentation similaire avec un espace thématique sur les comptes nationaux. Malheureusement, l'architecture sous-jacente du site rend difficile la généralisation immédiate de ce modèle. Néanmoins, ce type d'approche est au cœur de nos réflexions pour la prochaine évolution en profondeur du site. Nous sommes conscients que le site insee.fr n'a pas été conçu initialement avec des entrées thématiques. C'est l'un des aspects que nous cherchons à améliorer, tout en facilitant la navigation entre les publications connexes, qu'elles soient destinées au grand public ou plus spécialisées, ainsi que la navigation par millésime. Nous voulons également accentuer la visibilité des publications les plus récentes sur un même sujet.

À l'horizon de la rénovation du site, nous envisageons d'intégrer des pages thématiques. Bien qu'elles ne répondent pas à toutes les questions spécifiques, elles fourniront un point d'entrée efficace pour explorer

nos contenus. Cette évolution est prévue à moyen terme, non par manque d'intérêt, mais en raison des contraintes techniques actuelles.

Sylvain MOREAU

J'ai récemment rencontré les dirigeants de Business France qui l'utilisent l'espace Entreprise quotidiennement, ce qui témoigne de son utilité pour certains acteurs économiques.

Concernant la question des millésimes, nous devons y réfléchir davantage. Dans mon poste précédent, nous produisons des « chiffres-clés » avec des millésimes pour divers domaines comme l'environnement, l'énergie, et la construction. Nous pourrions envisager de créer des chiffres-clés similaires pour l'entreprise ou l'industrie, permettant d'avoir chaque année ces fiches-millésimes.

Gianluca OREFICE

Je propose de passer au suivi de l'avis de moyen terme.

Christine LAGARENNE, Secrétaire générale du Cnis

Je vais procéder à la lecture d'un résumé de notre discussion qui sera publié sur le site du Cnis. Je vous invite à proposer des corrections si nécessaire.

La Commission entreprise et stratégie de marché a pris connaissance des réflexions menées par l'Insee à propos des publics des statistiques structurelles d'entreprises et de leurs besoins. La richesse, la qualité, la fiabilité, l'explicitation des concepts et la granularité de ces productions sont largement reconnues et en font des données de référence dans le débat public et pour le cadrage d'autres études. Ces productions sont néanmoins actuellement surtout mobilisées par des experts, ou des usagers avertis. Elles sont parfois complexes et peu connues du grand public.

L'Insee a développé des outils pour favoriser la diffusion et la lisibilité de son offre, en cherchant à répondre conjointement aux besoins de différents publics: réflexion en 2019-2020 à propos du passage à la notion d'entreprise au sens de la loi de modernisation économique, mise en place d'un espace thématique Entreprises sur le site internet en cours d'évolution, réalisation de vidéos grand public, préparation de cubes de données pour favoriser l'accès aux fichiers de données et aux métadonnées. La Commission salue ces initiatives et rappelle la nécessité d'accompagner au mieux tous les utilisateurs. Elle encourage l'Insee à suivre les pistes d'enrichissement de la diffusion des données existantes: régionalisation accrue, publication de données au niveau de sous-classes de la NAF, distribution, valorisation des données disponibles par une meilleure coordination et mutualisation internes au service statistique public. Elle prend acte de la difficulté à retracer des séries statistiques longues avec Esane du fait de l'affinement continu du dispositif. Par ailleurs, mettre à disposition des données complètes et retraitées à l'automne n+2 nécessite un délai incompressible à qualité donnée. La mise à disposition pour les publics experts et habilités des données en unité légale sur le centre sécurisé d'accès aux données peut néanmoins servir de base à la reconstitution de séries.

En termes de diffusion, la Commission reconnaît que l'accès à ces statistiques sur le site peut gagner en lisibilité. Elle souligne l'importance de faire un suivi des effets des changements en cours, évolutifs, l'espace thématique en ligne en substitution à l'Insee Références, en lien étroit avec les différents publics, et de maintenir des données régulières de référence et des études systématiques sur les entreprises. Elle insiste sur l'importance d'associer le plus possible les différentes parties prenantes lors de la concertation à propos de la refonte de l'ensemble des variables sectorielles de l'enquête sectorielle annuelle, et de développer les échanges du système statistique public avec les utilisateurs avertis, en particulier avec les représentants de l'industrie, comme fait avec les représentants du secteur du bâtiment, en complément de ceux au sein du Cnis, des commissions sectorielles, des comptes et des comités de concertation des enquêtes.

Ce qui est important est de vérifier que ce qui est dit est exact et que tout ce qui est important y figure ; même si nous pourrions alléger le style.

Un intervenant

La difficulté à retracer des séries statistiques longues avec Esane est certes due à l'affinement continu du dispositif, mais également au fait que certaines entreprises n'existent plus.

Christine LAGARENNE

Nous allons simplifier cette partie sans entrer dans les détails des raisons.

Sophie DEVIENNE

Cela me semble important de mentionner que c'est le changement de méthode en 2017 pour Esane qui a conduit à plus de précision avec le profilage, mais a rendu impossible de retracer des séries longues.

Christine LAGARENNE

Dans ce cas, nous pouvons garder la raison en ajoutant « notamment ».

Gianluca OREFICE

Je pense que cela convient.

IV. PROJETS D'ENQUÊTES POUR DEMANDE D'AVIS D'OPPORTUNITÉ (AO)

- 1. Enquête sectorielle annuelle (ESA)**
- 2. Enquête annuelle de production (EAP)**

Une présentation rendra compte des évolutions conjointes de l'ESA et de l'EAP

Sylvain MOREAU

Tous les cinq ans, nous demandons un avis d'opportunité conjoint sur l'ESA-EAP. Les enquêtes ESA-EAP sont à la base de la statistique annuelle d'entreprise et enrichissent les sources fiscales. Leurs objectifs principaux sont de repérer les différentes activités exercées par les entreprises et de permettre la ventilation des chiffres d'affaires par branche. Ces enquêtes nous permettent notamment de déterminer l'activité principale de l'entreprise (APE) pour les très grandes entreprises, complétant ainsi le dispositif fiscal.

L'ESA, dans sa forme actuelle, est la successeure de l'Enquête annuelle d'entreprise (l'EAE). Sa mise en place a constitué une simplification, supprimant le cadre comptable présent dans l'EAE, partant du principe que les sources fiscales fournissaient désormais ces informations. Cette évolution permet de répondre aux règlements sur les statistiques structurelles au niveau d'Eurostat. L'enquête produit également des statistiques spécifiques à chaque secteur, largement utilisées par divers comptes satellites, au-delà des seuls comptes sectoriels. Par exemple, le Compte de l'Environnement utilise ces données pour certaines analyses.

L'EAP, quant à elle, se concentre sur l'industrie et produit des statistiques à un niveau très fin de la nomenclature de produits, remplaçant l'ancienne enquête Prodcom. Elle répond aux règlements européens sur la production industrielle.

Ces deux enquêtes existent sous leur forme actuelle depuis 2008, succédant à des dispositifs en place depuis les années 1970. Elles couvrent l'activité marchande des sociétés et entreprises individuelles en métropole et dans les DOM, avec des échantillons conséquents : environ 90 000 unités pour l'ESA en métropole et 33 000 pour l'EAP. L'unité de collecte et de diffusion est l'unité légale pour les deux enquêtes, assurant une représentation d'activité très importante.

Je souhaite expliquer pourquoi nous avons actuellement deux enquêtes distinctes, alors qu'auparavant nous avions l'EAE et Prodcom. Cette situation résulte d'une longue évolution historique. À l'origine, ces enquêtes étaient gérées par différents services : l'Insee pour le commerce, le ministère de l'Équipement pour la construction et le transport, et le service statistique (qui ne s'appelait pas encore SSP) pour les industries agroalimentaires et l'industrie, via le Sessi. Une particularité pour les industries agroalimentaires et le Sessi était que l'EAE était couplée à une enquête de production détaillée. Pour diverses raisons, il a été décidé que l'Insee reprendrait l'ensemble des EAE, que l'enquête de production des industries agroalimentaires resterait au ministère de l'Agriculture, et que le Sessi gardait les EAE et l'enquête de production. Depuis, le Sessi a disparu, ce qui a soulevé la question du traitement différencié de l'industrie, des industries agroalimentaires et des autres secteurs.

Nous avons saisi l'opportunité de plusieurs changements pour réaliser une mutualisation partielle : ces deux enquêtes intègrent un dispositif d'enquête commun par Internet. Par ailleurs, la révision de la nomenclature d'activité a des effets majeurs. Dans l'industrie, les donneurs d'ordre intègrent désormais le champ industriel. Pour le commerce, la distinction se fait maintenant au niveau des produits plutôt qu'au niveau du mode de commerce, ce qui entraîne de nombreuses différences. Ces évolutions ont nécessité une révision substantielle des questionnaires et une réflexion sur l'articulation entre l'ESA et l'EAP.

L'objectif commun des projets en cours, qui ne sera pleinement opérationnel qu'en 2026, est de réduire la charge pour les entreprises. Nous prévoyons un questionnaire simplifié et unifié, envoyé annuellement à toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité. Ce questionnaire permettra aux entreprises de répondre sur leur branche d'activité et de remplir un volet produit si nécessaire.

Pour l'EAP, nous visons à traiter de manière identique les entreprises agroalimentaires et celles du reste du champ industriel. Nous sommes conscients que certaines questions spécifiques aux industries agroalimentaires peuvent se poser, et bien que nous ne puissions pas prendre en compte tous les besoins pour 2025, nous restons ouverts aux évolutions futures.

Les principes retenus à court terme incluent un questionnaire unique adapté à chaque unité légale, avec un échantillon revu pour mi-2025. Nous visons à établir un point de contact unique à l'Insee pour la relance et la reprise des questionnaires, ce qui représente un changement significatif par rapport à la situation actuelle où les entreprises peuvent avoir plusieurs interlocuteurs selon leurs activités.

Le début du questionnaire comportera des questions communes permettant d'identifier au mieux le secteur d'activité, ce qui pourrait à terme permettre une organisation plus dynamique et un questionnaire mieux adapté au profil de l'unité interrogée. Nous devons également gérer les changements liés à la nouvelle nomenclature 2025, notamment le concept de donneur d'ordre.

Nous avons organisé des réunions avec les organisations professionnelles, les partenaires de l'Insee et les Services Statistiques Ministériels. Notre objectif est de passer au label en 2026, avec une tentative de collecte sectorielle et des points de sondage. Les enquêtes seront collectées en 2026 avec des outils renouvelés, la nouvelle Naf, et une première étape de mutualisation des EAP. La cible complète devrait être atteinte en 2027.

La commission Entreprises et stratégies de marché rend à l'unanimité un avis d'opportunité favorable sur les enquêtes ESA et EAP.

3. Enquête annuelle laitière (EAL)

François CHEVALIER, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire – Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Actuellement, les enquêtes de production commercialisée sur les industries agroalimentaires s'articulent, côté SSP, autour de deux enquêtes : une enquête annuelle de production commercialisée (EAPC) et une enquête annuelle laitière (EAL), pour laquelle nous demandons un renouvellement.

Actuellement, l'EAL comporte une partie pour répondre au règlement EBS (European Business Statistics) (UE) et une autre pour le SAIO, qui intègre l'ex-directive laitière. À partir de 2026, la partie EBS de l'EAL sera intégrée à l'EAP de l'Insee. Elle conservera la partie SAIO sur les volumes de lait collectés, le nombre de producteurs et les quantités de produits fabriqués.

Nous demandons donc aujourd'hui un renouvellement annuel de cette enquête, en tenant compte du changement de périmètre lié au transfert de la partie EBS vers l'EAP.

Céline CRAVATTE

Je tiens à apporter une précision importante. Aujourd'hui, ce n'est pas le label qui est attribué, mais l'avis d'opportunité. Par ailleurs, je souhaite informer que nous avons reçu des retours de plusieurs chercheurs très intéressés par l'enquête EAL. Ces chercheurs ont été mis en relation avec le SSP à cette occasion.

La commission Entreprises et stratégies de marché rend à l'unanimité un avis d'opportunité favorable sur l'enquête EAL.

4. Enquête mensuelle de Branche (EMB)

Gianluca OREFICE

Je rappelle que tous les documents sont disponibles en ligne. Nous restons à disposition pour échanger si vous avez des questions.

La commission Entreprises et stratégies de marché rend à l'unanimité un avis d'opportunité favorable sur l'enquête EMB.

5. Enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme (MPAA)

La commission Entreprises et stratégies de marché rend à l'unanimité un avis d'opportunité favorable sur l'enquête MPAA.

6. Enquête sur les prix des grumes, du bois de trituration et d'énergie

La commission Entreprises et stratégies de marché rend à l'unanimité un avis d'opportunité favorable sur l'enquête sur les prix des grumes, du bois de trituration et d'énergie.

7. Enquête sur les exploitations forestières et scieries (EXF-SRI)

La commission Entreprises et stratégies de marché rend à l'unanimité un avis d'opportunité favorable sur l'enquête EXF-SRI.

8. Enquête ferraille et vieille fonte

La commission Entreprises et stratégies de marché rend à l'unanimité un avis d'opportunité favorable sur l'enquête ferraille et vieille fonte.

9. Prolongation de l'avis d'opportunité de l'enquête de branches dans les industries agroalimentaires : enquête mensuelle de production (EMP) et enquêtes aliments composés pour animaux de ferme

La commission Entreprises et stratégies de marché valide à l'unanimité la prolongation de l'avis d'opportunité sur l'enquête de branches dans les industries agroalimentaires : enquête mensuelle de production (EMP) et enquêtes aliments composés pour animaux de ferme.

10. Prolongation de l'avis d'opportunité de l'enquête prix des consommations intermédiaires nécessaire aux exploitants agricoles (PCIA)

La commission Entreprises et stratégies de marché valide à l'unanimité la prolongation de l'avis d'opportunité sur l'enquête PCIA.

11. Prolongation de l'avis d'opportunité de l'enquête pour la production de données économiques dans le secteur des pêches maritimes

La commission Entreprises et stratégies de marché valide à l'unanimité la prolongation de l'avis d'opportunité favorable sur l'enquête pour la production de données économiques dans le secteur des pêches maritimes.

CONCLUSION

Gianluca OREFICE

Je vous remercie pour votre présence, et vous donne rendez-vous le 30 septembre pour la prochaine commission.

La séance est levée à 17 heures 36.

DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

En lien avec le thème principal : la diffusion des statistiques annuelles d'entreprise

[Quelques repères bibliographiques à propos des statistiques annuelles d'entreprises](#)

[Rapport IG-Insee valorisation des statistiques d'entreprises 2024](#)

En lien avec les bilans et programmes de travail des Producteurs de la statistique publique

[Entreprises et stratégies de marché - Bilan 2024](#)

[Entreprises et Stratégies de Marché - Programme Statistique 2025](#)

En lien avec les demandes d'avis d'opportunité

[Enquête annuelle de production \(EAP\) - Fiche descriptive](#)

[Enquête sectorielle annuelle \(ESA\) - Fiche descriptive](#)

[Enquête mensuelle de branches, dans l'industrie extractive et manufacturière hors agro-alimentaire \(EMB\) - Fiche descriptive](#)

[Enquête annuelle laitière - Fiche descriptive](#)

[Enquête Exploitations forestières et scieries \(EXF-SRI\) - Fiche descriptive](#)

[Enquêtes Prix des bois \(grumes, trituration et énergie\) - Fiche descriptive](#)

[Enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication des aliments composés pour animaux de ferme \(MPAA\)](#)

[Bilan de la ferraille et de la vieille fonte - Fiche descriptive](#)

[Produits du charbon dans l'industrie sidérurgique \(PCIS\) - Fiche descriptive](#)

[Demande de prolongation d'avis d'opportunité Enquête prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitants agricoles](#)

[Demande de prolongation d'avis d'opportunité pour l'enquête mensuelle de production \(EMP\) et enquêtes aliments composés pour animaux de ferme](#)

[Demande de prolongation d'avis d'opportunité pêches maritimes](#)

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

En lien avec le thème principal : la diffusion des statistiques annuelles d'entreprise

[La valorisation des statistiques annuelles d'entreprise Calderini Insee Duchêne CdC](#)

[Espace thematique entreprises site Insee Janin Insee](#)

[Pistes de travail pour les statistiques structurelles d'entreprise Biscourp Insee](#)

[Les données annuelles d'entreprise à la Fédération Française du Bâtiment Vessilier FFB](#)

[Utilisation d'Esane par l'Observatoire de la formation des prix et des marges Devienne Girard OFPM](#)

En lien avec les bilans et programmes de travail des Producteurs de la statistique publique

[Le Programme de travail des producteurs Moreau Insee Marcus SSP](#)

En lien avec le point d'information sur l'utilisation des microdonnées du commerce extérieur

[Expertise données Microdataexchange pour commerce extérieur Le Nivin DSECE](#)

En lien avec les demandes d'avis d'opportunité

[Les enquêtes annuelles sectorielles, de production et laitière ESA EAP EAL Moreau Insee Chevalier SSP](#)

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Avis d'opportunité d'enquêtes (AO)

[AO. Enquête mensuelle de branches, dans l'industrie extractive et manufacturière hors agro-alimentaire \(EMB\)](#)

[AO. Enquête annuelle de production \(EAP\)](#)

[AO. Enquête sectorielle annuelle \(ESA\)](#)

[AO Enquête Exploitations forestières et scieries \(EXF-SRI\)](#)

[AO Enquêtes Prix des bois \(grumes, trituration et énergie\)](#)

[AO. Enquête annuelle laitière](#)

[AO. Enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication des aliments composés pour animaux de ferme \(MPAA\)](#)

[AO. Bilan de la ferraille et de la vieille fonte.](#)

[AO. Produits du charbon dans l'industrie sidérurgique \(PCIS\)](#)